

Pau et agglo



La mairie recense les personnes sinistrées

Les sinistrés sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible auprès de la mairie. L'objectif est de recenser leur nombre pour procéder à une demande de catastrophe naturelle. Indiquer la nature des dégâts et l'adresse du sinistre. Contact : communication@ville-pau.fr ou par courrier.

La ville sauvée des eaux

INONDATIONS

Le caractère encore sauvage du Gave n'est certainement pas étranger à l'impact limité constaté chez nous

PATRICE SANCHEZ
 p.sanchez@sudouest.fr

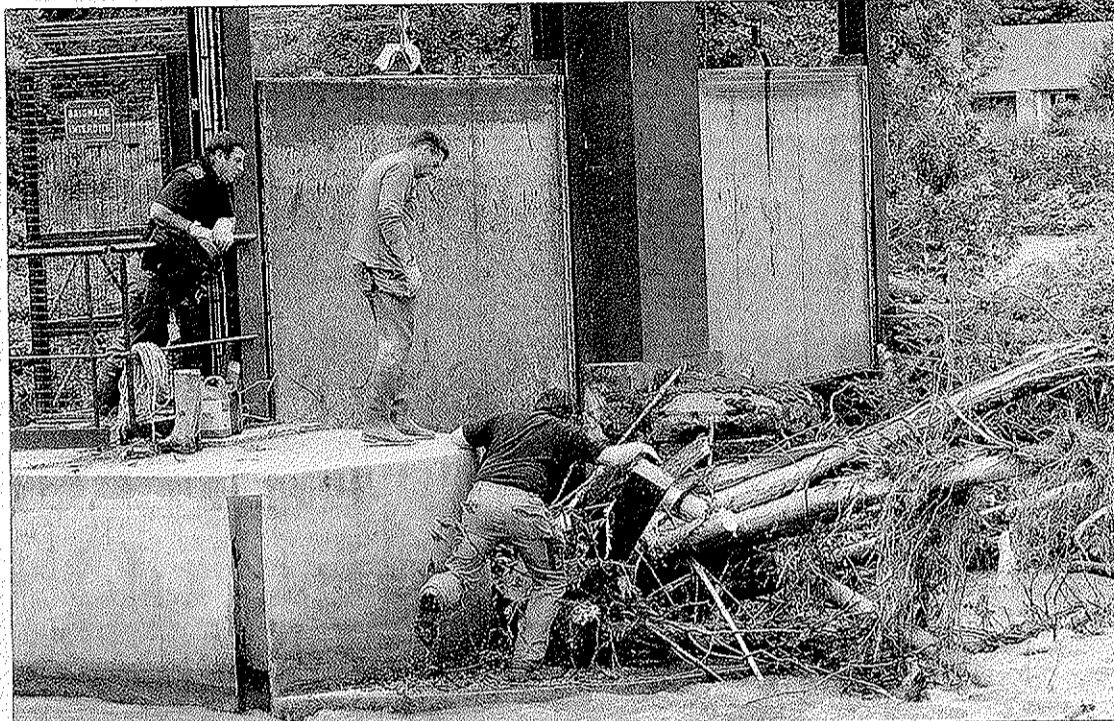
Comme dans une incroyable politesse, le Gave de Pau en furie a épargné la ville qui lui a donné son nom. Pendant ces deux jours de crues, les gens l'ont respectueusement observé du haut des ponts. Prenant le temps, pour une fois, de jeter un œil sage sur leur rivière qui coule depuis Gavarnie.

Certes des dégâts ont été constatés, notamment du côté de la rue Amédée-Roussille ou ailleurs comme à Gelos, Jurançon et Mazères-Lezons (lire notre édition d'hier), mais sans aucune commune mesure avec ce qu'a connu la plaine de Nay ou le secteur de Coarrazet et Lestelle-Bétharam.

Une vigueur diffusée

Rien d'étonnant à en croire les anciens du pays. En amont de Pau, le gave est davantage conforme à l'idée que l'on se fait d'un Gave de montagne. En aval, il se confond plutôt avec une rivière plus calme. Les pêcheurs sont les premiers à établir clairement cette différence. C'est bien à partir de Pau, ou non loin de là, qu'il peut plus confortablement s'étaler et diffuser ainsi sa vigueur.

Pourtant, avec les puissantes précipitations qui touchent l'ensemble de son bassin-versant, le Gave de Pau présente la particularité d'avoir la lame d'eau (1) la plus élevée de France. Sans compter les niveaux



Si la ville se sort plutôt bien de la crue du gave, le débordement du côté du canal de la rue Amédée-Roussille a déjà attiré la visite des experts et de la police de l'eau. PHOTO GAELLE CHAIGNEAU

exceptionnels de pluie que l'on vient de connaître !

« Mais personne n'a essayé de dompter la rivière à Pau. C'est aussi pour cela que l'on s'en sort plutôt bien alors que nous venons de vivre une crue centennale. On n'y trouve pas d'ouvrages capables de créer des embâcles et provoquer de gros dégâts à un moment », commente la directrice des services à la mairie de Pau, Marie-Laure Étienne.

Nature en ville

Cette ancienne membre de l'équipe de France de kayak qui a mouillé son maillot dans les plus grosses rivières du monde, avait senti le coup venir mardi, bien avant le déclenchement de l'alerte.

« Quand une rivière commence à charrier des arbres, c'est que ça va mal. La nature est toujours plus forte que tous les cerveaux humains

EXPERTS EN VUE AU CANAL MARSAN

Est-ce le canal Marsan qui a débordé ou la rivière ? Plusieurs riverains montrent du doigt ce bras du Gave qui permet de produire de l'électricité hydraulique. Pour eux, il est à l'origine de l'inondation du quartier Roussille jusqu'aux logements du Bialé (où l'eau s'est déversée dans un parking souterrain).

Au total, le nombre de sinistrés est évalué à plusieurs dizaines. À les entendre, les vannes qui auraient dû rester fermées étaient ouvertes.

réunis. Une digue cède à un moment ou à un autre. C'est dans cet esprit de nature en ville que l'on travaille aussi sur le parc naturel urbain », explique-t-elle.

Il n'en reste pas moins que la culture du risque n'est plus ce qu'elle

Les règles d'usage en cas d'alerte aux crues ont-elles été ou non respectées par l'exploitant ? Les embâcles ont-elles joué un rôle ? Trop tôt pour le dire.

Une autre source évoque un arc électrique ayant provoqué un problème technique. Quoi qu'il en soit, hier, des experts et la police de l'eau se trouvaient sur les bords du canal. À l'évidence, ils ne cherchaient pas seulement à prendre des photos souvenirs.

était. Vivre près d'un cours d'eau n'est pas neutre en dépit de la multiplication des contraintes réglementaires. Le plan de sauvegarde de la ville le prend d'ailleurs en compte : les écoliers sont désormais sensibilisés !

Des questions à Mazères-Lezons

À Mazères-Lezons, le dossier est ouvert depuis une dizaine d'années. La crue vient de le rappeler. Pour la maire Monique Sémavoine, l'inondation dont a été victime sa commune (lire aussi notre édition d'hier) aurait certainement pu être évitée. À tout le moins limitée.

Dans la nuit de mardi à mercredi, la zone de la salle polyvalente (fraîchement rénovée) et du terrain de foot avait les allures d'un lac. L'eau est même arrivée jusqu'aux portes des habitations où vivent une centaine de familles. « Nous sommes restés jusqu'à 5 heures du matin sur place pour surveiller. On était prêt à évacuer tout le monde. Heureusement, nous n'avons pas eu besoin d'en arriver là », raconte Monique Sémavoine.

Pour elle, l'explication du phénomène n'est pas exclusivement liée à une inondation probablement centennale. « Ce quartier n'était pas

identifié comme inondable avant l'apparition de la rocade et du pont », dit-elle.

Tout remonterait à l'ouverture de la route voisine et à la construction par l'État de l'ouvrage nécessaire pour traverser le gave. « Sur les plans d'origine, cet ouvrage disposait de quatre arches pour le rendre plus transparent face à la force des eaux. Or, la décision a été prise de retenir seulement deux arches. La résistance est plus forte. On peut imaginer qu'en cas de crue, les conséquences sont différentes », explique, en substance, l'élue.

La digue promise ne vient pas

À l'époque, une association de riverains était même montée au créneau pour dénoncer le changement de nature du risque à cause du chantier. « Dans le plan de prévention des risques en vigueur, la zone est désormais colorée en



Sur le terrain des inondations, la maire demande la concrétisation du projet de digue PHOTO GAELLE CHAIGNEAU

rouge. Elle est devenue clairement inondable », poursuit Monique Sémavoine qui attend depuis trois ans la digue promise pour 2012. « La préfecture a donné son feu vert mais le financement du conseil général ne

vient pas. C'est pourtant l'État qui a fait la rocade. Mais entre-temps, il a transféré sa compétence au département. En attendant, le coût augmente. Il est passé de 600 000 à 1,5 million d'euros. »



LE PIÉTON

Adresse un clin d'œil à Marie-Laure Etienne, la directrice générale des services de la mairie. Tout le monde ne le sait pas mais elle a participé à plusieurs championnats du monde de Kayak au temps de carrière de sportive de haut niveau, quand les compétiteurs évoluaient encore dans le cadre des rivières naturelles. Elle a même organisé les mondiaux de Metz où notre Tony Estanguet national a remporté son premier titre international. Le monde est petit !

AGENDA

AUJOURD'HUI

France Alzheimer. Café mémoire : rencontre conviviale d'écoute, de soutien et d'échanges. De 15 h à 18 h, au restaurant Le Pilota, 458, bd du Cami-Salié. Tél. 05 47 92 19 05.

DEMAIN

Permanence d'élue. Josy Poueyto, conseillère générale de Pau-centre, conseillère régionale, tiendra sa permanence, de 9 h à 11 h, au complexe de la République, salle 608, rue Carnot.

URGENT

« Sud Ouest ». 9, place d'Espagne, BP 748, 64007, Pau Cedex. Tél. 05 24 36 34 70. Fax : 05 24 36 34 79. E-mail : pau@sudouest.fr Service publicité. Tél. 05 24 36 35 00.

Samu. Tél. 15.

Pompiers. Tél. 18.

PORTES OUVERTES

Samedi 22 JUIN 14h

34, Rue du Colonel Gloxin Pau

L'école élémentaire alternative de Pau

www.ecole-les-abellies.fr
 ecole-les-abellies@hotmail.fr

06 75 50 01 73
 06 87 44 35 07